

## Prix et conditions

### Actes de défaut de biens

Vous ne possédez qu'un acte de défaut de biens et n'avez plus reçu d'argent. Que faire? Transmettez-nous votre acte de défaut de biens. Nous mettons tout en œuvre pour que vous récupériez votre argent. Nous ne facturons ni de tarif d'inscription ou de base, ni de frais de gestion. Credita supporte tous les frais liés aux demandes adressées aux administrations ainsi que les frais de poursuite, de justice et de surveillance. Vous ne payez qu'en cas de succès et dans ce cas qu'une commission. Les membres Credita bénéficient de conditions préférentielles sur les tarifs.

#### Nos tarifs:

---

##### Gestion des actes de défaut de biens

**Pour membres Credita**

Nous ne retenons que 45% du paiement

---

Nous retenons 50% du paiement.

**Pour non-membres Credita**

---

Souhaitez-vous en savoir plus sur nos prestations ou voulez-vous une offre personnalisée? N'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous conseiller.

#### Service des actes de défaut de biens Credita

Téléphone 041 723 33 55

[➤ Envoyer un e-mail](#)